

À bâbord !
Revue sociale et politique

Le test des valeurs de la CAQ Abolition du cours ECR

Wilfried Cordeau

Number 84, Summer 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/95214ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue À bâbord !

ISSN

1710-209X (print)

1710-2103 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cordeau, W. (2020). Le test des valeurs de la CAQ : abolition du cours ECR. *À bâbord !*, (84), 28–29.

ABOLITION DU COURS ECR

LE TEST DES VALEURS DE LA CAQ

Wilfried Cordeau

Peu de programmes scolaires n'auront autant servi la controverse et si peu le débat public que celui d'Éthique et culture religieuse. En l'abolissant dès 2022, le gouvernement Legault, champion autoproclamé de la laïcité, donne l'impression de parachever son œuvre. Pourtant, ses intentions quant à la suite des choses sont à peu près aussi peu consistantes que la critique qu'il en a livrée.

En 1998, le rapport Proulx statuait sur la place de la religion à l'école. La décon-fessionnalisation du système scolaire devait permettre de le renouveler sur des bases égalitaires et linguistiques. L'enseignement culturel du fait religieux devait permettre au Québec de relever le défi de la citoyenneté et de son projet de société dans le contexte d'émergence du pluralisme culturel, dans le respect des libertés de conscience et de croyance. François Legault, ministre de l'Éducation à l'époque, s'engagea sur la première voie, mais préféra à la seconde le maintien de l'enseignement religieux: le Québec n'était pas prêt.

BEAUCOUP D'ATTENTES

En 2005, le projet de loi n° 95¹ et les orientations générales du programme d'Éthique et culture religieuse (ECR) rallient finalement l'ensemble des acteurs à un cours obligatoire et unique pour tous, donné sur l'ensemble du parcours scolaire. Dès la rentrée 2008, les élèves du Québec devront étudier, en plus de l'éthique et du dialogue, «*le phénomène religieux dans ses dimensions expérientielle, historique, doctrinale, morale, rituelle, littéraire, artistique, sociale ou politique*», dans le but de les outiller et de les former «*au dialogue et au vivre-ensemble dans une société pluraliste*». En lieu et place d'un enseignement confessionnel et moral, ECR fait le pari d'une éducation à la réflexion éthique comme levier d'une démarche d'autonomisation préparant l'élève à un exercice éclairé et critique de son jugement. Les fondements éthiques ou religieux à l'origine des valeurs et institutions de la société québécoise

doivent notamment servir de fondements à une culture commune.

Après douze ans d'existence, on aurait pu s'attendre à ce que ce programme soit jugé et évalué sur la réalisation de telles promesses, à l'aide d'un examen systématique et rigoureux. Or, c'est plutôt sur l'autel de controverses instrumentalisées et politisées qu'il sera sacrifié.

BEAUCOUP DE CRITIQUES...

Dès son implantation, le cours ECR essuie le feu de la critique. Rapidement, l'ADQ exige un moratoire et le PQ le recentrage du programme. Suit une cascade de récriminations: matériel didactique et formation pour les enseignant-e-s insuffisants; programmes relativistes et sans pondération entre les contenus et valeurs; manuels grossièrement stéréotypés, réducteurs et sexistes, etc. Sur le plan idéologique, les partisans d'une laïcité républicaine crient à l'endoctrinement religieux, alors que les nationalistes crient au multiculturalisme et à la minoration de la société distincte. Ici, on accuse le programme de manquer de regard critique envers les religions, là d'occulter les non-croyances, le paternalisme des institutions, les conflits religieux, les divers sectarismes et les déviances idéologiques ou institutionnelles qui jalonnent l'histoire et le monde contemporain.

À tort ou à raison, la vie publique d'ECR est celle d'un feu roulant de griefs, au point où le problème réside moins dans les failles invoquées du programme que dans leur cumul: la controverse est devenue le message. Connus et ressassés sans interruption – et bien souvent sans plus

de démonstration –, la plupart des griefs à l'encontre du programme et des manuels auraient depuis longtemps pu faire l'objet de simples analyses, et au besoin de correctifs, mesurés et concertés. Or, en l'absence de tout bilan sérieux et objectif du programme, ces griefs auront plutôt servi la cause des militantismes de tout acabit. Les uns proposent l'abolition du volet religieux, les autres appellent carrément à son remplacement qui par des cours de français, qui par des cours d'histoire ou d'éducation civique, et *tutti quanti*. Comme si le terrain d'une étude du «fait religieux» étalé sur 11 ans de scolarité avait été tout désigné pour une guerre de tranchées idéologique devant mener à une reconquête de l'agenda curriculaire de l'école québécoise par tout un chacun.

...SAUF DE LA CAQ

C'est sous la pression de l'ADQ, lors de leur fusion en 2012, que la CAQ s'est ralliée à l'abolition du cours d'ECR (au primaire seulement) pour exiger plus d'enseignement du français. Position qui, dans les faits – et malgré la poursuite du débat identitaire sur la laïcité – semble avoir été tablettée depuis, sinon par le parti, du moins par son principal porte-parole en éducation. Ça sent le malaise.

En effet, siégeant à l'Assemblée nationale depuis 2012, la députation caquiste n'a jamais discuté d'ECR, laissant le PQ mener la charge de manière constante. Lorsqu'il était dans l'opposition, aucune des quelque 600 interventions du député Roberge en commission parlementaire ou en chambre n'a porté sur ce sujet. Pas plus que les 150 pages de l'essai pré-électoral

qu'il a signé en 2016². Jusqu'à l'annonce de la révision d'ECR, sa seule et unique intervention sur le sujet, en tant que ministre, visait à rejeter une motion du PQ demandant l'abolition du cours. Ainsi, à l'exception de sa Commission de la relève, la CAQ n'a jamais vraiment développé ni exposé sa position.

Conséquence logique, depuis son arrivée au pouvoir, l'équipe de François Legault a dansé sur un pied et l'autre. En février 2019, elle assurait ne pas avoir l'intention d'abolir ECR mais le remettre sur les rails. Un an plus tard, elle annonce une révision en profondeur. Dans la confusion totale: tantôt on prétend abolir ECR, tantôt en actualiser les contenus, tantôt en réduire le volet religieux et en changer le nom. À ce micmac s'ajoute l'idée d'y intégrer huit nouveaux objectifs thématiques tels que l'éducation à la démocratie, à la sexualité, à la vie juridique, à l'écocitoyenneté, à l'éthique, à la culture des sociétés, au développement de soi et aux relations interpersonnelles, à la citoyenneté numérique, alouette. Le tout, en maintenant des éléments de religion, en prenant en compte l'athéisme et les non-croyances, en abordant l'éducation aux médias et même en apprenant aux élèves à gérer leur stress et leur anxiété...

La macédoine a une forte odeur de dérive curriculaire et laisse dépasser le jupon d'une approche comportementale et moralisatrice des objets d'études ou des enjeux sociaux. L'ombre d'un programme fourre-tout plane sur cette vaste piste d'improvisation. Un tel vaudeville a de quoi inquiéter: il traduit une absence évidente de vision et de plan. Conditions gagnantes pour un dérapage programmé.

LE TEST DES VALEURS

La CAQ a fait son pain et son beurre en éducation en répétant essentiellement trois mantras: moins de structures, plus de pouvoirs aux directions d'établissements et plus de contrôle sur les enseignant-e-s. Essentiellement, elle a fait des structures scolaires un enjeu politique prioritaire tout en éludant soigneusement la principale question d'intérêt: pour quelle éducation? Or, le débat sur ECR doit s'inscrire dans




Photo: Mêsieur J. (CC BY 2.0).

une réflexion plus large sur l'ensemble du curriculum et de l'entreprise éducative.

Malheureusement, la CAQ a bien peu à dire sur la mission générale, et surtout culturelle de l'école. Au demeurant, on ne connaît toujours pas sa véritable conception de l'éducation, hormis les slogans néolibéraux et conservateurs d'usage: efficacité, subsidiarité, valorisation de l'effort et du dépassement de soi, primauté du libre-choix, etc. Mais à la fin, qu'est-ce que l'école caquiste doit transmettre? Quel projet de société doit-elle mettre au monde? Poser la question, ce serait peut-être y répondre. Jusqu'à présent, la principale intéressée ne semble pas se l'être posée.

Au demeurant, cela ne peut que donner du poids à l'appel de plusieurs à une discussion sociale d'urgence sur la mission et l'organisation de l'école québécoise. Mais aussi l'occasion aux loups qui rôdent de se jeter sur la bergerie. Le rapport sur

le devenir d'ECR est attendu au printemps. La mise à l'essai du nouveau programme fourre-tout est prévue pour la rentrée 2021, et sa généralisation pour la suivante. Pour le ministre Roberge, ce sujet qu'il a si longtemps tenté d'éviter revient comme un vrai test des valeurs. Prenons place, le spectacle pourrait être divertissant. Ou pas. 

1. Loi modifiant diverses dispositions législatives de nature confessionnelle dans le domaine de l'éducation (L.Q.2005, c.20).

2. Jean-François Roberge, *Et si on réinventait l'école? Chroniques d'un prof idéaliste*, Montréal, Québec Amérique, 2016, 152 pages.